

DEMANDE DE LOGEMENT A SNL PARIS

Pas d'accueil sur place, les candidats ou le travailleur social écrivent, en précisant :

- Leur nom, prénom, adresse, téléphone
- Leur situation locative actuelle
- Leur numéro d'inscription au fichier des demandeurs de logement
- La composition de leur famille (âge des enfants/ fille ou garçon)
- Leurs ressources actuelles (montant et nature)
- Les contraintes éventuelles à prendre en compte (santé, travail, etc.)

Ne pas joindre de justificatifs

Un courrier de réception de la demande sera adressé dans un délai de 2 mois.

En l'absence de proposition de la part de SNL Paris dans les 6 mois, le candidat est invité à envoyer un nouveau courrier actualisant sa situation.

Demandes à adresser à :

Solidarités Nouvelles pour le Logement
173 avenue Jean Jaurès
75019 PARIS

L'ÉQUIPE SNL PARIS

1 Délégué général

Accompagnement social et Animation

1 responsable de pôle social
5 travailleurs sociaux
1 responsable animation et communication
1 animateur

Gestion locative

1 chargée de gestion locative
1 responsable de gestion immobilière
1 agent d'entretien

Maîtrise d'ouvrage

1 architecte

1 Comptable

Les Groupes Locaux de Solidarité

17 Groupes Locaux de Solidarité
dans 16 arrondissements
200 bénévoles

SNL existe aussi en Essonne, dans les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, les Yvelines et la Seine-Saint-Denis.

Solidarités Nouvelles pour le Logement Paris
Association Loi 1901
173 avenue Jean Jaurès 75019 PARIS
Site : www.snl-union.org
E-mail : contact@snl-paris.org



**Un logement et
un accompagnement
jusqu'au relogement
durable**



**Un logement,
c'est un droit !**

LE PROJET

Origine de SNL Paris

L'association Solidarités Nouvelles pour le Logement est créée en 1988, par des habitants du 19^e arrondissement. Ils se regroupent et forment un Groupe Local de Solidarité (GLS). Ils achètent un appartement, le réhabilitent et le proposent à une famille exclue de tout logement décent. Ils l'accompagnent jusqu'à ce qu'elle accède à un logement durable.

D'autres groupes locaux se créent ensuite et le nombre de logements se développe. L'association se dote de professionnels salariés permanents.

Missions de SNL Paris

SNL Paris intervient pour :

Produire des logements sociaux et les mettre à disposition de personnes en situation de précarité,

Accompagner les locataires par des rencontres régulières avec le travailleur social et les accompagnateurs bénévoles,

Reloger durablement les locataires,

Témoigner pour lutter contre le mal-logement.

LES LOGEMENTS

Attribution

SNL Paris dispose de 185 logements temporaires d'insertion (du F1 au F4) répartis dans 16 arrondissements.

Les logements sont attribués soit par :

- la Préfecture,
- la Mairie de Paris,
- le Groupe Local de Solidarité, avec les professionnels de SNL Paris.

SNL ne peut satisfaire que 1% des demandes qui lui sont adressées directement

Critères d'attribution

Le projet de SNL s'adresse aux personnes, seules ou en famille, en grande précarité sociale. Les critères d'attribution sont :

- Avoir besoin d'un logement,
- Avoir besoin d'un accompagnement social lié au logement,
- Être domicilié ou travailler à Paris,
- Être inscrit au fichier des demandeurs de logement de Paris,
- Être en situation administrative régulière,
- Avoir des ressources qui n'excèdent pas le plafond PLA-I (logement social conventionné).

L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement social est réalisé par le travailleur social et les bénévoles accompagnateurs.

Le travailleur social

Le travailleur social met en place un accompagnement social lié au logement (ASLL) défini par le Fond Solidarité Logement (FSL). Il a pour but le paiement du loyer, l'entretien du logement et les relations de voisinage. Lorsque le locataire est prêt, un projet de relogement durable est mis en œuvre.

Le bénévole accompagnateur

Les bénévoles accompagnateurs, membres du Groupe Local de Solidarité, assurent une présence, une écoute et une aide auprès des locataires. Ils interviennent pour favoriser leur intégration dans leur nouveau logement et leur nouveau quartier.

Le locataire est invité à participer au Groupe Local de Solidarité (rencontres conviviales, réunions thématiques, activités avec les enfants, etc).